

**Séance du jeudi 06 juillet 2023**

Date de la convocation: 29/06/2023

**Membres en exercice : 13**

L'an deux mille vingt-trois et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,

**Présents : 10**

**Présents :** Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Aurore LEFEBVRE, Simone SALAT, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

**Votants : 13**

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

**Représentés :** Patrick EVEILLARD par Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Antoine GENGE par Maryline MONTEILLET, Serge POTEL par Alain PEYROU

**Secrétaire de séance :** Annelise MICHEL-GAGNAIRE

**DE\_2023\_40 - Objet : Cession d'actif - Vente poteaux éclairage terrain de foot et rails SNCF**

Mme le Maire souhaite vendre la ferraille (poteaux d'éclairage et rails SNCF) qui est stockée au bâtiment communal "Petite Vitesse" situé au 1 impasse de la Petite Vitesse.

Mme le Maire a trouvé une entreprise qui rachète la ferraille.

Une estimation réalisée par l'entreprise MTD TOURDES, mentionne le prix comme suit :

- rails SNCF : 180,00 euros HT la tonne
- candélabres : 180,00 euros HT l'unité

Les rails seront pesés lors du chargement. Le prix de vente total sera fonction du mètre.

Mme le Maire propose de vendre cette ferraille à l'entreprise :

**MTD**

Michel TOURDES  
Z.A. Les Vergnes  
15 800 POLMINHAC  
SIRET : 392 381 000 00026

Après présentation du devis, sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accepte la proposition de Mme le Maire et la charge de signer tout document se rapportant à ce dossier ainsi que toutes les écritures comptables (opérations de cession) afférentes à cette vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
A Lacapelle-Viescamp, le 05 juillet 2023  
Le Maire,  
Maryline MONTEILLET



*Maryline Monteillet*

RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/07/2023 015-211500889-20230706-DE_2023_40-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le 06/07/2023 et publié ou notifié le 07/07/2023